# ANNEXE .CH - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .CH

*version n° 2.0 du 1er juillet 2017*

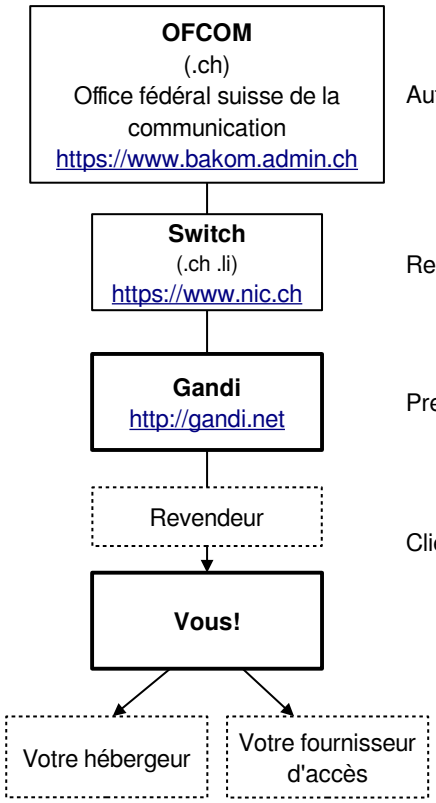
En complément des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .CH supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de Notre Site Web. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

---

## Article .CH.1. Autorité de tutelle et Registre

.CH est l'extension officielle de la Suisse. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .CH :




Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

## Article .CH.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .CH, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .CH, définies par Switch, consultables à l'adresse suivante : https://www.nic.ch/fr/terms, notamment :

- Conditions générales relatives à l'enregistrement et à la gestion des noms de domaine en .CH : https://www.nic.ch/fr/terms/agb
- Conditions d'utilisation du service Whois : https://www.nic.ch/fr/terms/aup

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lu et accepté via Notre Interface, Vous lient au Registre du .CH. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

## Article .CH.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
http://www.gandi.net/domain/ch/info

Les .CH sont ouverts à tous.

## Article .CH.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 an. Pour éviter la destruction d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration.**

## Article .CH.5. Stockage des données personnelles

En application de Notre contrat d'accréditation avec le Registre du .CH, Vous acceptez expressément que l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition du Registre, ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant 10 ans à compter de leur archivage.

Vous acceptez que le Registre du .CH accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données Whois.

## Article .CH.6. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :
https://www.gandi.net/domain/price/detail/ch

## Article .CH.7. Règlement des litiges

Le Registre Switch a mis en place une procédure alternative de résolution des litiges spécifique pour les domaines en .CH, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- Explications : https://www.nic.ch/fr/terms/disputes
- Procédure : https://www.nic.ch/fr/terms/disputes/proceedings
- Dispositions : https://www.nic.ch/fr/terms/disputes/rules
- Dispositions relatives à la procédure de règlement des différents : https://www.nic.ch/fr/terms/disputes/rules_v1
- Organe de règlement des différends : https://www.nic.ch/fr/terms/disputes/provider

## Article .CH.8. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de

domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été transféré depuis plus de 60 jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Le transfert ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

**Article .CH.9. Changement de propriétaire**

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .CH ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

**Article .CH.10. Processus de destruction**

**À expiration du nom de domaine**, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 9 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut “RedemptionPeriod”, pour une période de 40 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Si le domaine n'est ni renouvelé ni restauré dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

*PJ : Conditions générales relatives à l'enregistrement et à la gestion des noms de domaine en .CH*

*-fin de l'annexe .CH-*